

Référence : **105956**

FILTRE AQUACAL MINI NEUTRAL 2 - PROTECTION ÉCOLOGIQUE ULTRA-COMPACTE



- • NEUTRALISE LES CONDENSATS DES PRODUITS DE COMBUSTION (FUMÉES)
- • FENÊTRE TRANSPARENTE POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DE L'ASPECT ET QUANTITÉ DES GRANULATS
- • MUTLI-POSITION : LIVRÉ AVEC RACCORD DROIT ET COUDÉ

DESCRIPTION	Protège les canalisations et fosses septiques. - Fenêtre transparente pour contrôler l'aspect et la quantité de granulats. - Garantie d'un rendement maximum pour les chaudières jusqu'à 28kW. - Ultra compact. - Livré avec raccord droit et coudé. - Doseur polyphosphate. - Débit maximum 3 l/h. - Perte de charge maximum 0,25 bar. - Raccordement mâle femelle 20/27 avec raccord tuyau de 20mm. - Hauteur mini à partir de la sortie de tuyau de vidange de la chaudière : 180 mm. - Existe en version collective : nous consulter.
CARACTÉRISTIQUES	<p>Filtre Aquacal Mini Neutral 2 : Matériau : billes constituées de composés de magnésium Performances : Débit max : 3 l/h Perte de charge max : 0,25 bar Raccordement : double Mâle 3/4" avec raccord pour tuyau de 20 mm Dimensions : Encombrement : Hauteur 230 mm x Diamètre 60mm Hauteur mini à partir de la sortie de tuyau de vidange de la chaudière : 180 mm</p>
APPLICATIONS	Lutte contre le rejet acide provenant de la condensation des fumées d'un circuit de chauffage.
CONDITIONS D'UTILISATION	Débit max : 3 l/h Raccordement : sortie tuyau Ø20 mm Hauteur mini à partir de la sortie de tuyau de vidange de la chaudière : 180 mm
COMPATIBILITÉ	Adapté pour les chaudières à condensation de classe A Raccordement avec un tuyau de diamètre 20 mm
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Remplacement des granules à épuisement ou tous les 8 à 12 mois.

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PRESCRIPTION DE POSE

Raccorder les tuyaux de l'appareil respectant les indications et en serrant à la main. Fixer le système de manière à ce qu'il soit soutenu fermement et en toute sécurité. Remplacer les condensats tous les 8/12 mois
